FSU GRAND EST

Académie de Reims

La FSU une fédération proche de vous

La FSU en Champagne-Ardenne c'est 4 sections départementales animées par des représentants de vos syndicats respectifs. Retrouvez leurs actualités dans leurs publications et/ou messages mails et/ou sur leur site internet :

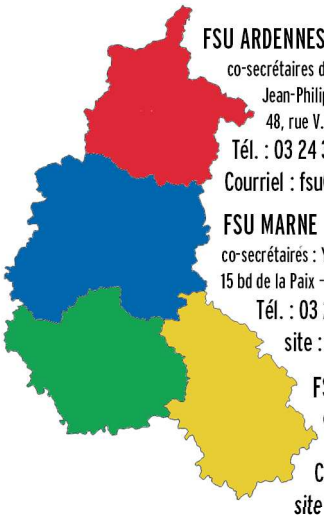

FSU ARDENNES :
co-secrétaires départementaux : Jérôme CLAD, Karine FUSELIER, Jean-Philippe GUENARD et Arnaud LAMBERT
48, rue V. Hugo - 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél. : 03 24 37 65 74/03 24 57 30 39
Courriel : fsu08@fsu.fr - site internet : **fsu08.fsu.fr**

FSU MARNE :
co-secrétaires : Yohan ODIVART et Younes ZAKARI
15 bd de la Paix - 51100 REIMS
Tél. : 03 26 79 12 97 - Courriel : fsu51@fsu.fr
site : **fsu51.fsu.fr**

FSU HAUTE-MARNE :
co-secrétaires : Alexandre BALLY et Pascale MIGNON
24, avenue du Général Leclerc - 52000 CHAUMONT
Courriel : fsu52@fsu.fr
site internet : **fsu52.fsu.fr**

FSU AUBE :
secrétaire départemental : Francis GAMON
3 bis, rue Voltaire - 2ème étage - 10000 TROYES
Tél. : 03 25 73 27 88 - Courriel : fsu10@fsu.fr

Et retrouvez aussi nos grands dossiers (égalité Femmes-Hommes, santé, Action sociale,...) sur notre site régional : grandest.fsu.fr

Du 1er au 8 décembre 2022

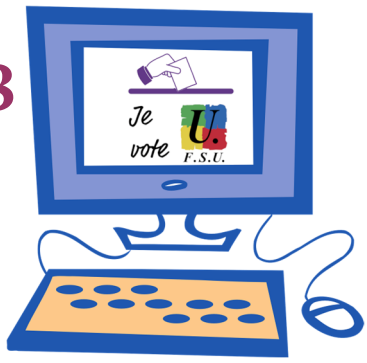

Depuis cinq ans, nous luttons sans relâche contre les projets Macron, porteurs de régressions sociales, d'injustices et d'attaques contre nos métiers, de mépris des agents de la fonction publique et des missions que nous exerçons avec tant de passion.

La loi de transformation de la Fonction Publique du 1er quinquennat Macron a largement réduit les compétences des Commissions Paritaires sur les carrières (avancement, promotions) et les mutations. La FSU réaffirme sa demande d'abrogation de cette loi.

La FSU reste totalement engagée pour défendre et conforter le service public d'éducation au service de la réussite de tous les élèves. Des élèves confrontés aussi aujourd'hui à la prégnance des inégalités sociales ce qui rend impérative la démocratisation du système éducatif par un plan d'urgence pour l'école et pour les métiers de l'éducation : revalorisation des salaires, dégel du point d'indice, résorption de la précarité, plan de recrutements et de titularisation des non-titulaires.

La FSU, avec ses syndicats nationaux, est de très loin la première organisation syndicale dans l'Éducation nationale. Un atout considérable pour continuer de défendre au quotidien les personnels dans l'exercice de leurs missions mais aussi pour obtenir une meilleure reconnaissance de leurs qualifications, une amélioration de leurs conditions de travail, la défense et le renforcement du statut de tous les fonctionnaires et agents publics.

Du 1er décembre 2022 à 8h au 8 décembre 2022 à 17h, toutes les instances sont renouvelées pour une durée de 4 ans : CSA, CAP, CCP.

Une seule modalité, le vote par internet : **Cliquez, votez FSU**.

Pour la défense de l'école publique, nos missions, emplois, statuts et carrières, renforçons l'audience de la FSU et de ses syndicats !

Philippe NOLLER - Secrétaire régional
FSU Grand Est

TITULAIRES - NON-TITULAIRES - STAGIAIRES

VOTER F.S.U. C'EST VOTER POUR

Des élu·es FSU pour vous défendre, vous faire entendre, agir avec vous

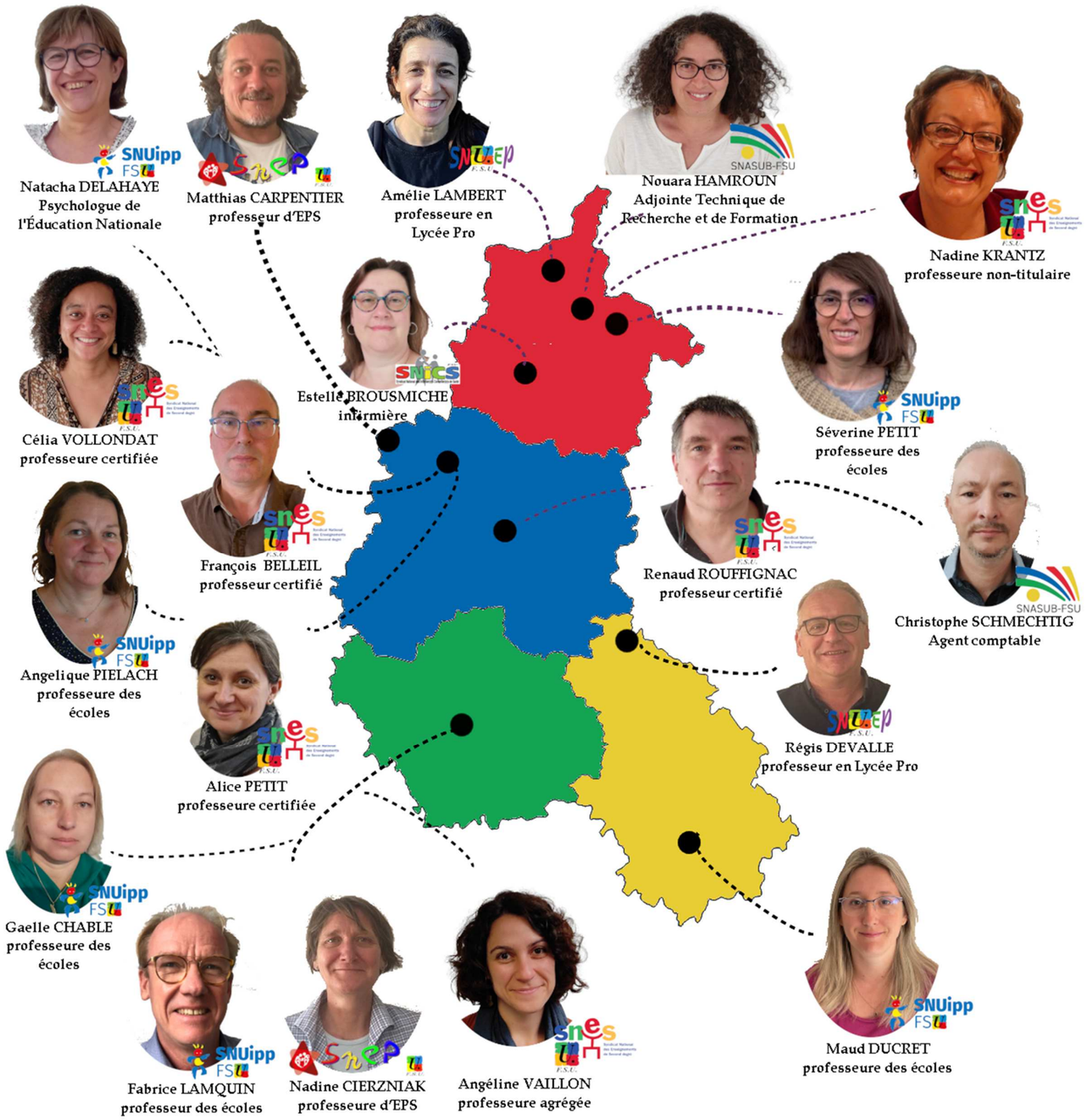

ÉLECTION AU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION - ACADÉMIE DE REIMS

SCRUTIN DU 1er AU 8 DÉCEMBRE 2022

LISTE PRÉSENTÉE PAR LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

1. Célia VOLLONDAT - professeure certifiée - Marne
2. Maud DUCRET - professeure des écoles - Haute-Marne
3. Matthias CARPENTIER - professeur d'EPS - Marne
4. Christophe SCHMECHTIG - Agent comptable - Marne
5. Estelle BROUSMICHE - infirmière - Ardennes
6. Régis DEVALLE - professeur en Lycée Pro - Haute-Marne
7. Gaelle CHABLE - professeure des écoles - Aube
8. Renaud ROUFFIGNAC - professeur certifié - Marne
9. Fabrice LAMQUIN - professeur des écoles - Aube
10. François BELLEIL - professeur certifié - Marne
11. Nadine CIERZNIAK - professeure d'EPS - Aube
12. Angélique PIELACH - professeure des écoles - Marne
13. Natacha DELAHAYE - Psychologue de l'ÉN - Marne
14. Nadine KRANTZ - professeure non-titulaire - Ardennes
15. Valérie GILMENT - Adjointe Administrative de l'Éducation Nationale - Marne
16. Séverine PETIT - professeure des écoles - Haute-Marne
17. Angéline VAILLON - professeure agrégée - Aube
18. Amélie LAMBERT - professeure en Lycée Pro - Ardennes
19. Nouara HAMROUN - Adjointe Technique de Recherche et de Formation - Ardennes
20. Alice PETIT - professeure certifiée - Marne

F.S.U.

ENGAGÉ·ES POUR LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

NOS MÉTIERS VALORISÉS RECONNUS ET RESPECTÉS

CONDITIONS DE TRAVAIL STOP ! AUX DÉGRADATIONS

VOTER F.S.U.

F.S.U. ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

C'EST VOTER POUR

SNUipp FSU · SNES-FSU · SNEP · SNUEP · SNASUB-FSU · SNICS · SNUAS-FP · SNUpden-FSU · SNUTER · SUI-FSU

Je vote F.S.U.

F.S.U. ENGAGÉ-ES POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

F.S.U. ENGAGÉ-ES POUR UNE AUGMENTATION DE NOS SALAIRES

Je vote F.S.U.

JE VOTE COMMENT ? Les étapes

13 octobre

La liste électorale est affichée dans l'établissement. Chacun doit vérifier qu'il y est présent, avec les bons scrutins (voir schéma).

Les collègues qui verraient une erreur les concernant dans la liste électorale ont jusqu'au 24 octobre pour demander une correction sur l'espace de vote ou par formulaire papier.

Chacun reçoit un mail sur **sa boite académique**, avec un **lien à usage unique**. Il permet d'accéder au portail Elections et d'ouvrir son espace de vote en ligne. Il faut donc être en mesure de lire ses mails académiques, sans confondre avec la boite Iprof ni l'ENT… Bien sûr, il faudra garder précieusement le mot de passe créé et renseigner la « question défi ».

Question défi : l'électeur choisit une question dans la liste proposée (par ex. : « En quelle année avez-vous obtenu le baccalauréat ? ») et il indique la réponse… qu'il devra redonner s'il a perdu son code de vote.

7 novembre au **25 novembre**

La notice de vote contenant les éléments indispensables pour voter est distribuée par le directeur/chef d'établissement contre émargement.

Il est bon de prendre immédiatement en photo, avec son téléphone, le contenu de cette notice, de façon à l'avoir sur soi le jour J.

1er décembre au **8 décembre**

C'est enfin le moment de voter !

- **Début du vote** : jeudi 1er décembre, 8 heures (heure de Paris)
- **Fin du vote** : jeudi 8 décembre, 17 heures (heure de Paris)

Pour voter, j'ai besoin : de ma boite mail académique, de mon code de vote contenu dans la notice de vote papier, du mot de passe que j'ai créé.

-1- Je me connecte sur le portail Élections :

www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022.

Le portail élection est aussi accessible à partir des sites des rectorats et du site de la FSU.

-2- Je m'authentifie avec mon adresse mail académique et mon mot de passe électeur.

-3- J'accède à l'espace de vote.

-4- Je sélectionne successivement les scrutins auxquels je peux voter (2 à 4 suivant ma situation).

⇒J'active la fonction vote ;

⇒Je sélectionne le bulletin FSU pour chaque vote;

⇒Je vote ;

⇒Je télécharge et enregistre la preuve de vote.

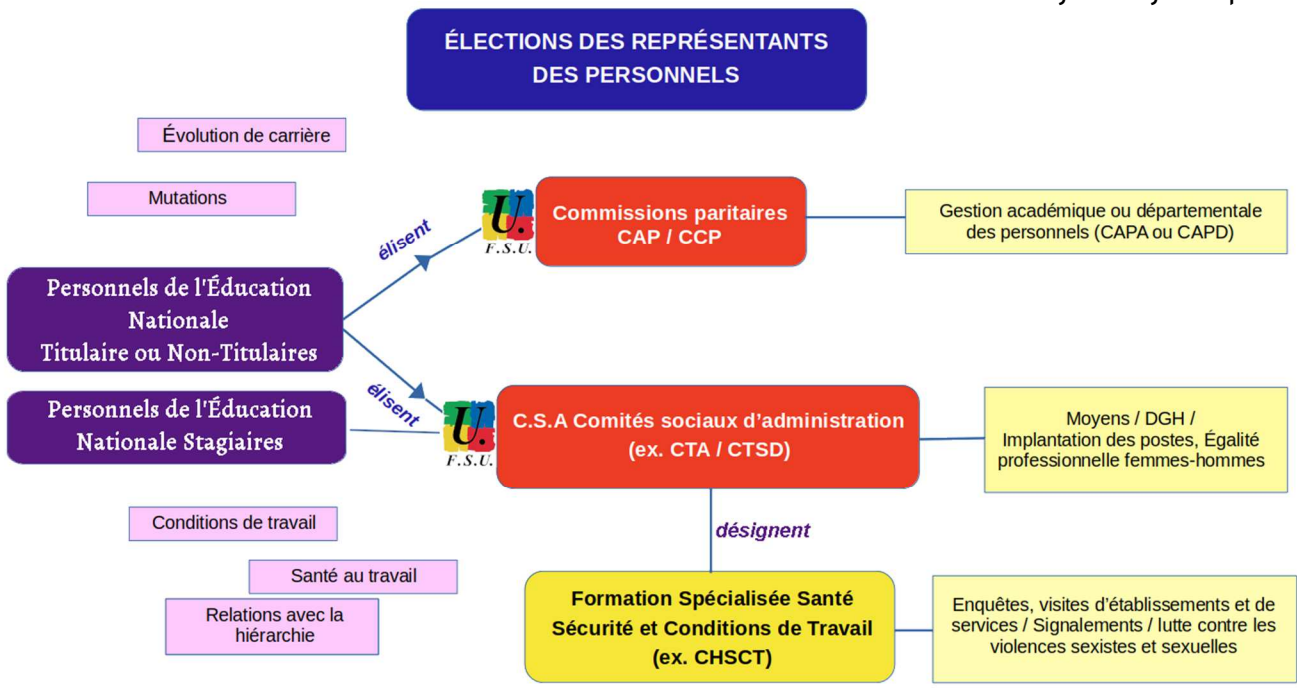

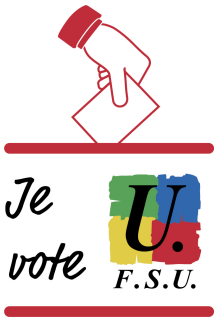

F.S.U.

Du 1er au 8 décembre,

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

avec les syndicats de la FSU

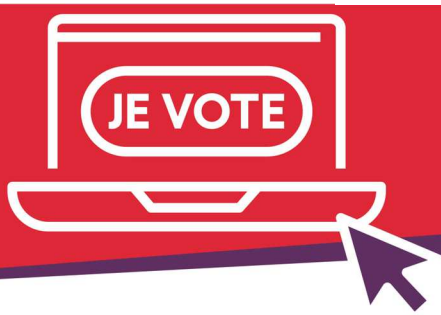

SNUpden-FSU · SNICS · SNUipp FSU · SNES · SNUAS-FP · SNASUB-FSU · SNEP · SNUEP · SNESUP FSU · SUI-FSU